

RCS : BOBIGNY  
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 08926  
Numéro SIREN : 789 090 651  
Nom ou dénomination : ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC)

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2021 sous le numéro de dépôt 6276

**ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC)**

Société par Actions Simplifiée au Capital de 5.000 euros  
Siège Social : 10 rue Camille Moke  
93212 La Plaine Saint-Denis  
RCS Bobigny 789 090 651

**COMITE STRATEGIQUE**  
Acte unanime sous seing  
1<sup>er</sup> février 2021

Les membres du Comité Stratégique de la société EFAC :

Monsieur David SITRUK	Représentant de l'associé SNEF
Monsieur Raphaël POLI	Représentant de l'associé SNEF
Madame Christel PUJOL-ARAUJO	Représentante de l'associé ImmoRESEAU

Avec la participation de Madame Fadia KARAM, Directrice Générale de la société ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC)

décident d'adopter, à l'unanimité, les décisions énoncées ci-après, relatives à l'ordre du jour suivant :

- 1. Nomination d'un nouveau Président,
- 2. Pouvoirs pour les formalités légales.

Les décisions suivantes sont prises.

**1. Nomination d'un nouveau Président**

Les membres du Comité Stratégique :

- Prennent acte de la démission de Monsieur Pierre LACOMBE de son mandat de Président par intérim de la Société, à effet du 31 janvier 2021 et le remercient pour l'exercice de son mandat et la gestion de la Société,
- Nomment en remplacement, à compter du 1<sup>er</sup> février 2021, Madame Katayoune PANAHI en qualité de Présidente de la société ESPACES FERROVIAIRES PROMOTION COMMUN (EFPC) pour une durée indéterminée.

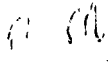
La Présidente est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans les limites de l'objet social.

Madame Katayoune PANAHI accepte ces fonctions de Présidente et déclare qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

## 2. Pouvoirs pour les formalités légales

Les membres du Comité Stratégique donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits des présentes décisions pour l'accomplissement des formalités de publicité légales.

**Raphaël POLI**  
Représentant de l'associé SNEF



**David SITRUK**  
Représentant de l'associé SNEF



**Christel PUJOL-ARAUJO**  
Représentante de l'associé ImmoRESEAU

